

Image not found or type unknown



Organisation d'un événement

Par **mimie972**, le **10/06/2008** à **19:15**

nous sommes une association et nous avons organiser un gros événement dont le lieu nous avait été accodé par la mairie. Il se trouve que nous avons aussi eu une autorisation pour que notre soirée puisse se finir à 6h.

Il se trouve que à 1h il n'y avait plusde courant sur le site pendant plus de 2h. nous avonsdu rembourser certaine personnes et d'autre part notre clientèle est parti sachant kon attendait 5000pers et kiln'y avait que 300 qui était rentré.

jevoudrais doncsavoir quel recours je peux avoir, surtout contre qui, et comment pourrait t-on se faire rembourser.